



## Escroquerie par chèque volé

Par **Gwen41**, le **01/05/2020** à **09:41**

Bonjour,

ayant subi une escroquerie un chèque volé a été déposé sur mon compte sans ma signature et à été encaissé simplement par la banque.

remettons le contexte, contacter par une personne sur un réseau social afin d'obtenir des commissions sur des virements effectués.

Virement effectué de la personne -> réalisation de virement de ma part -> apprendre par la banque qu'il s'agissait d'un chèque volé et encaissé sans ma signature.  
que faire ?!

Par **youris**, le **01/05/2020** à **11:41**

bonjour,

vous avez été victime d'une arnaque bien connue, vous avez déposé un chèque volé sur votre compte et récupéré la somme que vous avez virée à votre escroc moyennant une commission pour vous.

vous avez bien naïve de faire confiance à une personne " connue " sur un réseau social.

vous devez déposer un plainte contre votre escroc et bien sur rembourser la banque.

salutations